COMITE DIRECTEUR
Le 23 décembre 2020 - Visioconférence
PROCES-VERBAL

1- Approbation des procès-verbaux des comités directeurs des 13 novembre et 5 décembre 2020

2- Election du bureau fédéral présenté en comité directeur du 5 décembre

3- Election des présidents de commissions

4- Communication de l'agenda fédéral

5- Point sur la situation financière

6- Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
François BANTON	Membre du comité directeur
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Vincent BUSSER	Membre du comité directeur
Marie-Laurence COPIE	Membre du comité directeur
Audrey DALL'ACQUA	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Myriam GOUDET	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Marine LERICOLAIS	Membre du comité directeur
Philippe LOT	Membre du comité directeur
Guylaine MARCHAND	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Richard MOUCHEL	Membre du comité directeur
Bénédicte OUVRY	Membre du comité directeur
Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Martine SCOTTON	Membre du comité directeur
Arnaud TIXIER	Membre du comité directeur
Anne TOLLARD	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 28 votants

Assistent :	Patrick RANVIER	Directeur Technique National
	Vanessa LETE	Secrétaire de Direction

1 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMITES DIRECTEURS DES 13 NOVEMBRE ET 5 DECEMBRE 2020

C. Vandenberghe soumet à l'approbation les procès-verbaux des comités directeurs des 13 novembre et 5 décembre.

Il souhaite que soit apportée une correction au PV du 13 novembre comme suit :
"C. Vandenberghe conteste le terme "d'agression" employé par A. Dauvergne-Parise. C'est son sentiment personnel, en aucune manière il n'y a eu agression. Il avait simplement exprimé aux 40 personnes présentes lors de ce webminaire que son équipe et lui resteraient sur la réserve pendant les débats, compte tenu du fait qu'A. Dauvergne-Parise était sur la liste de D. Marchandeau et donc potentiellement concurrente."

S. Gautier-Guyon indique qu'il serait souhaitable que les personnes nouvellement élues et de fait absentes lors du comité directeur du 13 novembre s'abstiennent de voter sur ce procès-verbal.

Le comité directeur procède au vote.

LE PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 13 NOVEMBRE 2020 EST ADOPTE À 19 VOIX POUR ET 8 ABSTENTION (27 votants) AVEC LA MODIFICATION APPORTEE CI-DESSUS.

Puis,

LE PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 5 DECEMBRE 2020 EST ADOPTE À 25 VOIX POUR ET 2 ABSTENTION (27 votants).

2 – ELECTION DU BUREAU FEDERAL PRESENTE EN COMITE DIRECTEUR DU 5 DECEMBRE

Le Président rappelle que le bureau fédéral doit être composé de 8 membres au moins. Il propose d'élire les 10 membres suivants au bureau fédéral :

- Secrétaire général chargé des ressources humaines : Vincent Busser
- Secrétaire générale adjointe chargée des textes réglementaires : Martine Scotton
- Trésorier : François Banton
- Vice-Présidente chargée du développement : Anne Tollard
- Vice-Présidente chargée de la communication, de l'événementiel, de l'égalité femmes/hommes et de la mixité : Bénédicte Ouvry
- Vice-Président chargé du sportif et du haut-niveau : Arnaud Tixier
- Membre du bureau fédéral chargé des compétitions : Philippe Lot
- Membre du bureau fédéral chargée du développement des structures : Audrey Dall'Acqua

- Membre du bureau fédéral chargé du développement de l'aviron de mer : Richard Mouchel

- Membre du bureau fédéral chargée des relations extérieures : Myriam Goudet

Les résultats des votes concernant le bureau fédéral sont annoncés (Annexe 1).

A l'issue du vote, V. Busser rappelle que le comité directeur s'est prononcé le 5 décembre dernier sur les pouvoirs nécessaires au fonctionnement des comptes bancaires de la fédération. Sont désignés et entérinés les mandataires suivants :
Christian Vandenberghe, Président, François Banton, Trésorier et Vincent Busser, Secrétaire Général.

3 – ELECTION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

V.Busser précise que trois commissions sont prévues par les statuts :

- commission de surveillance des opérations électorales
- commission médicale
- commission des arbitres

et que 9 commissions fédérales sont prévues dans le règlement intérieur :

- commission des compétitions
- commission scolaire
- commission universitaire
- commission aviron de mer
- commission aviron indoor
- commission aviron handi
- commission tourisme et loisir sportif
- commission promotion et communication
- commission des athlètes

En complément des commissions ci-dessus, d'autres commissions ainsi que des groupes de travail peuvent être créés par le comité directeur de la fédération.

C. Vandenberghe propose à la présidence :

- commission médicale : Pierre Goudet
- commission des arbitres : Marine Lericolais
- commission des compétitions : Philippe Lot
- commission scolaire : Anne Tollard
- commission universitaire : Marie-Laurence Copie
- commission aviron de mer : Richard Mouchel
- commission aviron indoor : Sébastien Roure
- commission des athlètes : Cédric Berrest

Les résultats des votes concernant les président.e.s des commissions sont annoncés (Annexe 2).

Les présidents des commissions aviron handi, promotion et communication, tourisme et loisir sportif seront proposés et désignés avec les membres de chaque commission lors du prochain comité directeur.

Il est annoncé qu'un comité directeur est prévu le 15 janvier prochain en présentiel au siège fédéral ou en distanciel selon le contexte sanitaire.

Une convocation sera adressée au comité dès le 24 décembre avec un ordre du jour.

V. Busser demande au comité directeur de se prononcer sur la possibilité de votes à main levée lors de la prochaine réunion pour l'élection des présidents de commission et de leurs membres afin de gagner du temps dans l'avancée de la réunion à l'ordre du jour conséquent.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 26 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS LE VOTE A MAIN LEVEE LORS DU PROCHAIN COMITE DIRECTEUR CONCERNANT LA DESIGNATION DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS ET DE LEURS MEMBRES.

Il est proposé de procéder à la désignation des membres de la commission des arbitres, cette commission devant prendre ses fonctions rapidement afin de désigner les jurys pour les manifestations 2021.

M. Lericolais, présidente de la commission des arbitres, propose les membres suivants :
Régis Borel, Rémi Bousquet, Marie-Laurence Copie, Eleanor Forshaw, Sandrine L'Huillier, Nicolas Parquic, Bruno Pissotte et Paul Tonnerre.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À 27 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION (28 votants)

V. Busser proposera prochainement au comité directeur :
- une modification de dénomination pour la commission promotion et communication qui deviendra la commission communication.
- la création de groupes de travail tels que : développement durable, haut-niveau, accompagnement des structures, relation des présidents de clubs et comité directeur, finances. Ces groupes de travail changeront de dénomination ultérieurement.

Ces modifications de dénomination et la création de nouvelles commissions impliqueront une modification du règlement intérieur lors de l'assemblée générale en mai 2021.

Il sera également nécessaire de procéder à la constitution :
- Organe disciplinaire de première instance
- Organe disciplinaire d'appel
- Lutte contre le dopage – Organe disciplinaire de première instance
- Lutte contre le dopage – Organe disciplinaire d'appel
- Le comité d'éthique et de déontologie

4 – COMMUNICATION DE L'AGENDA FEDERAL

V. Busser passe en revue :
- la rencontre avec le personnel fédéral
- les déplacements des élus auprès des équipes de France
- la présentation des vœux le 14 janvier 2021 à la direction technique nationale puis aux présidents de ligues de 18h00 à 20h00
- la présentation des vœux le 21 janvier 2021 aux présidents des comités départementaux

• Propositions des dates des assemblées générales :
Deux dates sont envisagées :
- assemblée générale le 20 mars 2021 pour présenter le budget et valider les comptes.
- assemblée générale extraordinaire le 29 mai 2021 pour une modification des textes réglementaires.

• Prochaines réunions de comité directeur :
Vendredi 15 janvier 2021 en présentiel de 9h à 16h selon le contexte sanitaire
Vendredi 5 février 2021 en distanciel via Zoom de 18h00 à 20h00

5– POINT SUR LA SITUATION FINANCIERE

F. Banton dresse le bilan de la situation en trésorerie à la mi-décembre 2020 :

- 1 800 000 euros sont disponibles dont 1 624 000 euros placés sur des livrets.
- il reste à recevoir : 323 442 euros répartis comme suit :
    - subvention CNDS : 142 250 euros
    - subvention ANS : 100 000 euros
    - subvention ANS retransmission vidéo manifestations nationales : 21 600 euros
    - divers : 50 367 euros
    - projets recherche INSEP : 9 225 euros

- acomptes versés : 158 171 euros
- avances permanentes (cadres techniques essentiellement) : 47 200 euros

A cela, il convient de déduire la quote-part licences 2021 déjà encaissée soit 1 500 000 euros.

La trésorerie disponible présente un solde positif de : 829 053 euros.

A ce jour, les prévisions de résultats pour l'année de 2021 seront positives de 200 000 euros avant toutes provisions.

Il faut provisionner notamment Tokyo sur l'exercice 2021.

Quelques informations :
- revalorisation des tickets restaurant pour le personnel fédéral qui passe à 10 euros soit un coût supplémentaire de 2 720 euros pour la FFA (part employeur à 55%) représentant un total annuel de 27 467 euros.
- les coûts des frais de déplacements pour 2020 ne sont pas représentatifs du fonctionnement pour cause de la pandémie : sur 2019, 412 924 euros répartis ainsi :
    - déplacements des arbitres sur les manifestations nationales : 74 263 euros.
    - déplacements des cadres techniques : 136 775 euros.
    - déplacements des élus fédéraux : 122 949 euros (Comité directeur : 22 150 euros, Commissions : 19 600 euros, AG 12 600 euros, déplacements divers 68 599 euros)
    - déplacements du staff médical : 21 268 euros.
    - déplacements des sportifs : 53 623 euros. (Hors rassemblements)
    - divers 4046 euros

Il sera proposé, lors du prochain comité directeur, une refonte du système de remboursement afin de rationaliser les taux et faire diminuer les coûts liés à ce poste.

F. Banton indique que :
- l'analytique existe et est bien fait.

- des engagements d'embauche avaient été initiés et sont honorés : embauche de Allison Diry, Docteur en recherche, en CDI au 1er janvier. La FFA bénéficie d'aides et de crédits dédiés à la recherche pour cet emploi.
L'embauche d'une personne au service communication est également à l'étude.

La situation financière sera tendue en 2021. Nous sommes à moins 15,26 % de licences.

F. Banton informe qu'une présentation plus détaillée des comptes sera effectuée.

P. Ranvier fait un point sur le sportif et communique sur les propositions de sélections, en application des règles de sélection, pour le prochain championnat d'Europe de Varèse.

Seront présentés au Championnat d'Europe 2021 :

Pour les hommes :
- Groupe pointe :
Un 2- composé des frères T. et G. Turlan et un 4- composé de D. Mortetelette/T. Verhoeven/B. Brunet/B. Demey, suite aux résultats.

- Groupe couple :
Un 2x composé de M. Androdias et H. Boucheron et un 4x composé de B. Haguenauer/B. Quiqueret/A. Cormerais/S. Desgrippes.

- Groupe poids légers :
Le 2x P. Houin/H. Beurey sera présenté à Varèse.

Pour les femmes :
- Secteur femmes :
Groupe couple :
Un 2xPL composé de L. Tarantola/C. Bové, un 2x composé de H. Lefebvre/M. Bailleul et un 4x composé de E. Ravera, E. Lunatti, C. Juillet et V. Aernoudts.

Groupe pointe :
Un 4- composé de E. Cornélis, A.Brosse, L-A. Caniard et M.Cornut et un 2- remplaçant composé de A-S. Marzin, M. Pachebat.

C. Vandenberghe souhaite connaître la position de P. Ranvier et de C. Gosse concernant E. Ravera.
Il demande à P. Ranvier de revoir E. Ravera avec C. Gosse.
P. Ranvier a conscience que les changements sont parfois difficiles à accepter.
L'association pour le 2x et toutes les autres embarcations sont figées jusqu'au championnat d'Europe.

J. Azou : Il faut communiquer les informations, les règles aux sportifs et définir clairement les attentes.

C. Vandenberghe : interroge sur les conséquences des championnats bateaux courts sur la composition du 2x FTC.
P. Ranvier : il faudra associer les performances Individuelles des rameuses et la performance obtenue par le 2x engagé au championnat d'Europe.

- Secteur para-aviron :
• PR1 : N. Benoit et J. Hardy travaillent.
• PR2 : P. Bouge a été blessée. C. Lavigne continue de travailler.
• 4+ PR3 : phase de composition et de travail avec 3 hommes et 3 femmes. L'intégration de nouveaux rameurs(ses) permet une émulation positive.

6– QUESTIONS DIVERSES

C. Vandenberghe demande à S. Gautier-Guyon de préciser son intervention concernant la procédure du vote à main levée des présidents des commissions et de leurs membres, proposée pour le prochain comité.
S. Gautier-Guyon réitère sa préférence pour un vote à bulletin secret. Cependant, dans le cas d'une réunion en visioconférence, elle émet quelques craintes sur un vote via un prestataire au vu du temps que cela a demandé à certains membres du présent comité.
Elle indique ne pas s'opposer aux votes à main levée en visioconférence.

V. Busser précise qu'il est impératif d'arrêter le type de vote souhaité pour le prochain comité car il sera impossible de prévoir un vote avec un prestataire au dernier moment.

C. Vandenberghe remercie le comité et P. Ranvier.
Il souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année à toutes et tous.

La séance est close à 20h15.

Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Présidents de ligues, Direction technique nationale, personnel fédéral